

# Sans commentaire

DANS **COMMENTAIRE 2020/2 Numéro 170** , PAGES 385 À 386  
ÉDITIONS **COMMENTAIRE SA**

ISSN 0180-8214

ISBN 9782916291857

DOI 10.3917/comm.170.0385

Date de mise en ligne : 05/06/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-commentaire-2020-2-page-385?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Commentaire SA.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## SANS COMMENTAIRE

*Quand tous vont vers le débordement, nul n'y semble aller.  
Celui qui s'arrête fait remarquer l'emportement des autres,  
comme un point fixe.*

Pascal, *Pensées*  
(577, édition Sellier et  
382, édition Brunschvicg)

### Giorgio AGAMBEN : **Prétexte idéal**

« Il semblerait que, le terrorisme étant épuisé comme cause de mesures d'exception, l'invention d'une épidémie puisse offrir le prétexte idéal pour étendre [les mesures d'exception] au-delà de toutes les limites »

*Il Manifesto*, 26 février 2020,  
cité dans *Le Monde*, 24 mars 2020.

### CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU : **La Chine a été nommée...**

« GENÈVE, le 3 avril 2020 – La Chine a été nommée mercredi pour faire partie d'une instance du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU qui a un rôle décisif dans le choix de ses examinateurs – notamment en ce qui concerne la surveillance en matière de liberté d'expression, santé, disparition forcée et détention arbitraire. Cette décision a suscité des contestations du côté des activistes des droits humains. La nomination de la Chine au groupe consultatif du CDH, composé de seulement cinq pays, a été annoncée dans une lettre soumise mercredi au CDH par

*Oman au nom du groupe asiatique, et confirmée par une note sur le site du bureau des droits de l'homme des Nations unies.*

*En rejoignant le panel du CDH, la Chine sera en mesure d'influencer la sélection d'au moins 17 titulaires de mandats des Nations Unies pour les droits de l'homme au cours de la prochaine année, connus sous le nom de procédures spéciales. Le rôle des titulaires des mandats est d'examiner, superviser, conseiller et faire des rapports sur des situations de pays spécifiques ou des questions thématiques liées aux droits de l'homme dans le monde entier, telles que la liberté d'expression et de religion.*

*La Chine participera à l'évaluation des candidats pour les postes importants - en tant que président du processus de sélection pour au moins cinq des mandats - et aidera à décider qui recommander. Dans la plupart des cas, le président du conseil nomme les experts sélectionnés par le panel des cinq nations. [...] »*

Hillel Neuer, *UN WATCH*, 9 janvier 2020.

**Bruno LATOUR : L'agent pathogène, ce sont les humains.**

*« Dans la mutation écologique : cette fois-ci, l'agent pathogène dont la virulence terrible a modifié les conditions d'existence de tous les habitants de la planète, ce n'est pas du tout le virus, ce sont les humains ! Et pas tous les humains, mais certains, qui nous font la guerre sans nous la déclarer. Pour cette guerre-là, l'État national est aussi mal préparé, aussi mal calibré, aussi mal dessiné que possible, car les fronts sont multiples et traversent chacun d'entre nous. C'est en ce sens que la « mobilisation générale » contre le virus ne prouve en rien que nous serons prêts*

*pour la suivante. Il n'y a pas que les militaires pour être toujours en retard d'une guerre. »*

*Le Monde, 25 mars 2020.*

**Ségolène ROYAL : Nature de ce régime**

*« On est dans un régime autoritaire, un pouvoir qui n'écoute pas, qui n'en fait qu'à sa tête, qui assiste à la souffrance des citoyens sans réagir. Quand on voit dans le monde entier des images de violences de ce qu'il se passe en France dans la rue, il y a beaucoup d'interrogations sur la nature de ce régime. »*

*BFM TV, 24 janvier 2020.*